Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213501497-20251216-25_55-DE

MAIRIE DE LASSY
35 580 LASSY
02.99.42.03.33

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	11	12

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture D'Ille-et-Vilaine
Le : 19/12/2025
Et
Publication ou notification du : 19/12/2025

L'an 2025, le 16 décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Lassy s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur LE CHÉNÉCHAL Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles avec l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/12/2025.

Présents : M. LE CHENECHAL Didier, Mme LEDUC Véronique, M. LE MERLUS François, M. BOURDEVERRE Jean-Yves, M. COUGOULAT Erwann, M. MOULARD Hugues, M. GANDON Bruno, M. SOUTIF Olivier, M. BIDAN Jean-François, M. SOUCANY David, Mme FOUQUART Cécile.

Absents ayant donné procuration : Mme GALLERAND Anne – Cécile à M. MOULARD Hugues.

Absents : Mme VALLEE Nadine, Mme LAMORT Emmanuelle, Mme LECOUF-HUBLART Delphine, Mme THIBAULT Caroline, M. SOREL Anthony.

25-55 – FINANCES – SALLES MULTIFONCTIONS A VOCATION SPORTIVES ET ASSOCIATIVES – DEVIS SPS ET CONTRÔLE TECHNIQUE

Dans le cadre de la construction des salles d'activités, il est nécessaire de choisir deux cabinets spécialisés, qui interviendront en phase de conception et de réalisation

Le premier pour la coordination en matière de sécurité et protection de la santé – SPS

Le second pour le contrôle technique de l'ouvrage - CT
– Mission L : Solidité des ouvrages de viabilité, d'ossature, de clos et de couvert et des équipements indissociablement liés aux ouvrages.

_ Mission S : Sécurité des personnes dans les constructions achevées *(par exemple, protection contre les risques d'incendie, contrôle des installations électriques ou des installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés).*

5 entreprises ont été sollicitées pour les 2 prestations, et 4 ont proposés des devis
VERITAS
APAVE
SOCOTEC
DEKRA
BTP CONSULTANT

Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213501497-20251216-25_55-DE

SPS

Entreprises	Prix HT	Prix TTC
Entreprise 1	3695 €	4434 €
Entreprise 2	4250 €	5100 €
Entreprise 3	4930 €	5916 €
Entreprise 4	3900 €	4680 €

CT

Entreprises	Prix HT	Prix TTC
Entreprise 1	5660 €	6792 €
Entreprise 2	6850 €	8220 €
Entreprise 3	5000 €	6000 €
Entreprise 4	8781 €	10537,2 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention décide :

- **DE RETENIR pour la prestation SPS l'entreprise 1, DEKRA (3 695.00 € HT)**
- **DE RETENIR pour la prestation CT l'entreprise 3, VERITAS (5 000.00 € HT)**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.**

Pour copie conforme :
En mairie, le 19/12/2025
Le Maire, Didier LE CHÉNÉCHAL

